




SCIAL-RP / CNT

Syndicat du Commerce
& des Industries de l'Alimentation
de la Région Parisienne

Scial-rp@cnt-f.org

 06 31 15 06 88



Mars 2021 : 20 ans de section syndicale

Pour tirer le bilan de l'année 2020, il faut prendre en compte les répercussions des années précédentes sur celle-ci. Car les évolutions conjoncturelles déterminent la politique sociale et économique des dirigeants.

L'année 2019 aura été l'année des "Gilets Jaunes" par leurs manifestations de mécontentements hebdomadaire. Ces événements auront justifié un discours patronal alarmiste sur des pertes de chiffre d'affaires. Ce ne serait donc pas une gestion malheureuse de l'économie sociale intra entreprise, mais un malencontreux élément extérieur qui n'aura pas fait atteindre les objectifs économiques escomptés. Vive la pensée magique. A cela s'ajoute le développement du E-Commerce qui concurrence le Commerce fixe et de proximité. Et là, ce sont les Capitalistes qui se tirent dans les pattes entre eux : ce que les supermarchés ont ôté aux épiciers de quartier depuis les années 80, les GAFAM leur reprennent aujourd'hui. Alors pour contourner cet inexorable changement de comportement consumériste des clients, on automatise ce qui peut l'être, on réduit les frais de personnel et on met la pression sur les employé.es qui restent... Donc, comme à chaque fois, et ce depuis a minima la "crise" de 2008, ce sont les travailleurs et les travailleuses qui en subissent le plus les conséquences. Plus ou moins "peu d'augmentation des salaires collectifs", recours au CDD, polyvalence... La précarité, quoi !

Avec l'année 2020, on aura touché le fond. Dès les premiers mois, sont venus les successifs confinements et couvre-feu avec leurs cortèges de fermetures d'établissements scolaires, maternels, culturels, de petits commerces et de restaurants... dits "non essentiels", mais qui n'ont aucunement affectés les supermarchés. Au contraire, nous avons constaté une "explosion" de la fréquentation... Là encore, recours aux CDD et autoentrepreneurs pour palier au personnel de l'établissement qui n'a pas eu d'autre choix que d'être mis à l'isolement que se soit par prévention sanitaire soit pour garde d'enfants. Et pour ces derniers, perte de la 5ème semaine de CP... conformément à la législation "bourgeoise" relative au travail partiel.

Mais, nous "rassure" la direction de Monoprix Saint Paul, *"ouvrir [...] le dimanche et en soirée constitue pour la Société une opportunité de préserver sa compétitivité et ses parts de marché dans un secteur ultra concurrentiel et développer son chiffre d'affaires dans un contexte économique dégradé."* Par ailleurs, *"au cours des négociations"* [qui ont débutées le 26 février 2021] les partenaires sociaux ont *"insisté sur leur volonté de préserver la vie sociale et familiale des salariés"...*

Ah bon ! Travailler hors des heures de bureau et le Week-end va préserver la vie sociale et familiale. Voilà une antinomie sémantique comparable à "le travail rend libre".

Qui pourrait alors profiter d'une augmentation des amplitudes horaires ? En premier lieu l'entreprise, notamment le dimanche : 38.000€ de CA environ de 13H à 18H. Et encore, l'établissement ne fermerait pas avant 19H30.

Les cadres au forfait jour : a minima 90€ brut pour une 1/2 journée (dès 13H). Mais pouvant aller jusqu'à 180€ brut, selon le grade et le temps passé dans l'établissement...

Pour un "smicar", 10€25 brut : une majoration de 100% sera effectuée dès 13H. Donc, 20,50 x 6 = 123€ brut, moins la pause non incluse dans le temps de travail. Pour le travail de nuit entre 21H et 22H30 s'ajoute "un repos compensateur équivalent en temps"... sans la majoration de 100% lorsqu'il sera pris.


Que dire d'une ouverture hebdomadaire jusqu'à 22H30, 6 jours sur 7 ? Moins de facilité de transport en commun ; plus d'anxiété sur les longs trajets ; un retour au foyer aux environs de minuit... une conception de la préservation de la vie sociale et familiale bien singulière.

Aujourd'hui, c'est 22H30, mais demain ? Minuit ? Plus les "partenaires sociaux" céderont aux désirs des entreprises voulant s'approprier une clientèle friande de besoins inutiles à des horaires inhabituels, plus les *habitus* consuméristes vont conditionner les amplitudes horaires tardives.

Quant au volontariat... On est libre de ses choix lorsque l'on n'a pas besoin d'assurer sa subsistance quotidienne ! **Les signataires des accords de nuit et dominical seront-ils les premiers volontaires ?**

 **7% d'augmentation générale et collective des salaires.**

 **6ème semaine de congés payés** (les cadres en ont 8 ½).

 **13ème mois réel**, en plus de la prime de fin d'année.

L'isolement, la dispersion syndicale, l'insensibilité au sort des autres employé.es ne vous protégera pas de vos exploités présents ou à venir !

La solidarité, l'entraide, le syndicalisme révolutionnaire, si !

La CNT, C'est Nous Tous !

 **06 31 15 06 88** / adresse mail : **scial-rp@cnt-f.org**

Je souhaite recevoir, en toute confidentialité, des informations pour mon adhésion !

Nom / Prénom :

Adresse :

Ville :

E-mail :

Code Postal

@

(Facultatif) Poste occupé :

A renvoyer à : CNT SCIAL-RP - SYNDICAT DU COMMERCE RP- 33, rue des Vignoles

75020 Paris

Ou, le remettre au Délégué Syndical du magasin (Fabrice : 06 31 15 06 88)

CNT-SCIAL/RP Sections Monoprix - T1 - 15/03/2021

[Ne pas jeter sur la voie publique]

